

LE COMMERCE ÉQUITABLE ET LES FEMMES



© FADM - Bruno Georges

Des inégalités femmes-hommes avérées

Des inégalités femmes-hommes avérées

► **Constat général :**
L'homme le plus pauvre est une femme !

De manière générale, et ce dans toutes les cultures et toutes les sociétés du monde, les femmes sont rarement considérées comme les égales des hommes.

- **Éducation :** environ 600 millions de femmes sont analphabètes contre 320 millions d'hommes (selon Hervé Kempf). La situation ne semble pas s'améliorer depuis quelques années.
- **Santé :** bien que l'espérance de vie des femmes soit supérieure à celle des hommes dans la plupart des pays, un certain nombre de facteurs

sanitaires et sociaux font que les femmes ont une moins bonne qualité de vie.

Entre 350 et 550 000 femmes meurent chaque année au cours de leur grossesse ou pendant l'accouchement.

Les victimes du Sida sont pour moitié des femmes. Leur nombre a doublé entre 1994 et 2004 (de 7 à 13,8 millions de femmes) et 75% des 15-24 ans nouvellement séropositifs sont des femmes.

- **Alimentation :** près de 70% des personnes qui vivent avec moins de 1 dollar par jour (1,3 milliard) sont des femmes (*source : PNUD*).

- **Travail :** les femmes sont loin d'avoir les mêmes chances que les hommes d'accéder au pouvoir et d'agir sur les structures économiques. Presque partout dans le monde, les femmes ne participent pas, ou peu, à la prise des décisions économiques. Pourtant, dans le monde, les femmes effectuent les 2/3 du nombre d'heures de travail et produisent plus de la moitié des aliments, mais elles ne gagnent que 10 % du revenu total, possèdent moins de 2 % des terres et reçoivent moins de 5 % des prêts bancaires. Selon la FAO 50% de la production agricole

mondiale est due au travail des femmes (majoritairement dans le cadre domestique) !

- **Liberté sexuelle** : Le rapport du PNUD 2012

indique que 75 % des femmes ne choisissent ni leur sexualité, ni leur maternité. 140 millions de filles sont mariées avant leur 18 ans (par

exemple, ceci concerne 76 % des filles au Niger) et 14 millions deviendront mères pendant leur adolescence.

— Appréhender ces inégalités

Approcher ces inégalités de manière biologique (physiquement les hommes et les femmes sont différents et c'est pour cette raison que leurs considérations sont différentes) empêche toute évolution de ces situations pourtant iniques et injustes. Approcher ces inégalités à travers la notion du genre (c'est-à-dire à travers une approche socio-culturelle : rôle des hommes et des femmes dans les sociétés) permet de considérer ces inégalités de manière dynamique et évolutive. Ainsi, les inégalités avérées ne reposeraient pas sur les différences physiologiques et figées du corps humain... Donc, des changements,

des transformations peuvent avoir lieu.

L'ONU-Femmes a décidé de choisir l'approche genre et de la promouvoir : d'agir en proposant à Pékin, en 1995, une déclaration obligeant les États signataires de traiter ces problèmes d'accès aux droits humains pour toute la population et non pour une seule moitié. Véritable charte refondatrice des droits des femmes, la déclaration de Pékin consolide et précise le travail engagé vingt ans plus tôt. Les gouvernements y reconnaissent que « l'égalité des droits, des chances et de l'accès aux ressources, le partage égal des responsabilités

familiales et un partenariat harmonieux entre les femmes et les hommes sont essentiels à leur bien-être et à celui de leur famille ainsi qu'à l'affermissement de la démocratie ». La Conférence de Pékin proclame que l'égalité entre les femmes et les hommes est une condition essentielle du développement durable, de la paix et de la démocratie. Souvent appelé aussi « plate-forme de Pékin », le programme d'action, adopté à l'unanimité par les 189 États présents, définit douze domaines prioritaires d'intervention, qui se déclinent en un ensemble d'objectifs stratégiques et de mesures à prendre.

Le plan d'action de Pékin : 12 objectifs stratégiques

Source : www.adequation.org

- 1/ Lutter contre la pauvreté croissante des femmes.
- 2/ Favoriser l'égal accès à l'éducation et à la formation.
- 3/ Favoriser l'égal accès aux soins et aux services sanitaires.
- 4/ Lutter contre la violence à l'égard des femmes.
- 5/ Combattre les effets des conflits armés sur les femmes.
- 6/ Promouvoir l'égalité au sein des structures et des politiques économiques, l'égal accès à toutes les formes d'activité de production et aux ressources.
- 7/ Encourager le partage du pouvoir et la prise de décision.
- 8/ Soutenir les mécanismes de promotion de la femme.
- 9/ Assurer le respect des droits fondamentaux des femmes et les carences de la promotion et de la protection de ces droits.
- 10/ Lutter contre l'image stéréotypée de la femme et l'inégalité d'accès et de participation des femmes dans la communication (notamment les médias).
- 11/ Favoriser l'égal accès à la gestion des ressources naturelles et à la préservation de l'environnement.
- 12/ Abolir la discrimination à l'égard des petites filles et les violations de leurs droits fondamentaux.

— Le commerce équitable

► Dans sa stratégie

• Par ses valeurs

Si le système capitaliste est un système patriarcal, alors l'économie solidaire, elle, repose sur l'implication forte des femmes dans son modèle économique. À titre d'exemple : 80% des bénévoles et salariés d'Artisans du Monde sont des femmes.

La moitié des partenariats au Sud sont des groupes créés par des femmes, pour des femmes. Les initiatives d'économie solidaire comme le commerce équitable sont des alternatives qui permettent concrètement aux femmes d'accéder à l'égalité en droits et l'autonomie.

• Par ses critères

L'Organisation Mondiale du Commerce Équitable (WFTO) a défini des principes devant être mis en œuvre par les organisations de commerce équitable.

Plus concrètement, dans l'évaluation de leurs relations avec des organisations de producteurs du Sud réalisée sur base des principes de la WFTO, les organisations du Commerce Équitable examinent différents éléments pour mesurer les efforts réalisés par leurs partenaires producteurs dans le domaine de

l'égalité entre hommes et femmes :

→ L'existence et le contenu d'une politique de non-discrimination aux différents niveaux de la filière de production (sur la base de la race, de la caste, de l'origine ethnique, de la religion, du genre, de l'orientation sexuelle, de l'affiliation politique, de l'appartenance à un syndicat, du VIH-SIDA, etc.). Il ne s'agit donc pas seulement d'égalité entre hommes et femmes, mais entre les individus.

→ La rémunération égale des femmes et des hommes accomplissant des tâches similaires.

→ Le pourcentage de femmes actives dans les activités de production occupant des positions décisionnelles dans l'organisation.

→ La manière dont la participation des femmes à la décision et aux activités de production est promue par l'organisation.

→ Les programmes et les formations de l'organisation de producteurs spécifiquement orientés vers les femmes.



© FADM - Albert Huber

• L'existence et le contenu d'une politique spécifique de l'organisation en matière de genre.

► Les impacts

(d'après l'étude "Femmes et Commerce Équitable" faite par le CIEDEL en 2002)

• L'indépendance économique :

les organisations de producteurs de commerce équitable permettent aux femmes d'avoir un revenu. Avec un revenu, les femmes peuvent sortir du joug de leur mari : elles participent aux décisions.

• **L'estime de soi** : les femmes indépendantes économiquement et participant aux décisions (familiales et de l'organisation de commerce équitable) recouvrent la confiance et l'estime d'elles-mêmes. Les femmes artisanes parlent même de « fierté retrouvée ».

• **Sortie de la vulnérabilité** : les organisations de producteurs de commerce équitable permettent aux femmes de s'éduquer, de se former, de renforcer leurs compétences d'acquies de nouvelles capacités et ainsi, de sortir de la vulnérabilité.

• **L'égalité, en tous genres** : au sein des organisations de producteurs du commerce équitable, les

femmes ont aussi accès à des postes à responsabilités, à l'égalité des

salaires, au renforcement de leurs capacités, à l'acquisition de savoir-faire et

à la professionnalisation... tout comme les hommes.

— L'expérience ADM (Artisans du Monde)

► Constats :

composition de la filière

Parmi les 120 organisations de producteurs avec lesquelles Artisans du Monde travaille, ce sont près de 55 % qui concernent plus ou moins spécifiquement des groupements de femmes et plus de 75% si l'on se restreint au seul secteur de l'artisanat. On note une sous-représentation des femmes dans les postes à responsabilités et de direction. Alors que dans les associations au Nord, 80% des bénévoles et salariés sont des femmes.

Artisans du Monde travaille depuis le début auprès de femmes, de groupements de productrices en les soutenant au travers de filières équitables. Suivant les contextes spécifiques de chaque pays, ce soutien vient contrebalancer des situations de précarité, d'exclusion qui sont le fait d'applications radicales voire abusives des lois, des traditions, des coutumes et/ou des religions.

En appuyant économiquement ces productrices, nous les soutenons dans leur autonomie financière, principale garante de leur autonomie politique.

► Témoignages : les organisations par les femmes pour les femmes

On aurait pu citer toutes



Le PARC en Palestine

Les coopératives de production de Maftoul (couscous) soutenues par le Palestinian Agricultural Relief Committee se trouvaient initialement dans la bande de Gaza. Mais étant donné les difficultés croissantes d'approvisionnement et d'exportation tout aussi



problématiques suite au blocus imposé par les autorités israéliennes et qui a trouvé son apogée avec les attaques de l'armée sur la bande de Gaza, la production de maftoul a été largement perturbée.

Si bien que le PARC a proposé (tout en poursuivant son soutien aux coopératives de Gaza via un programme alimentaire humanitaire soutenu par la communauté internationale) de délocaliser la production de couscous maftoul à Jéricho, en Cisjordanie.

En effet, là se trouve une station de fabrication et de conditionnement de dattes employant des femmes au sein de coopératives locales. Avec la naissance d'un nouveau projet de développement de la filière « dattes » (et la création d'une nouvelle station), ces femmes se sont vues proposer de prendre en charge la production de maftoul. Ceci permet de maintenir l'emploi de ces femmes et même d'augmenter le nombre de membres en intégrant des femmes du camp de réfugiés situé aux abords de Jéricho. Autre avantage, la production de maftoul permet d'être en activité à temps complet contrairement aux dattes (production saisonnière).

Ainsi, ce sont près de 20 femmes qui produisent quotidiennement entre 800 kg et 1 tonne de maftoul selon les techniques traditionnelles palestiniennes et sans aucun additif.

Le maftoul est fabriqué à partir de blé produit en Cisjordanie, dans la région de Jénine. Avant ce n'était pas le cas, mais l'action de PARC et du PFU, soutenue par des organisations européennes et notamment italiennes a permis d'appuyer cette nouvelle filière.

ces organisations de femmes productrices, au Népal, en Inde, en Thaïlande, celles du Kenya, du Swaziland, du Sri Lanka, de Bolivie, du Honduras, du Bangladesh, mais voici un zoom sur

deux coopératives en Palestine et au Liban, où les instabilités politiques contribuent encore plus à l'appauvrissement des femmes.

Chacune des organisations de producteurs œuvre

pour l'émancipation des femmes sur son territoire : comme en témoignent nos vidéos et fiches producteurs à consulter sur le [site internet](#).



Fair Trade Lebanon au Liban

Fair Trade Lebanon (FTL) est une association à but non lucratif, née en 2006, de la volonté d'acteurs libanais de changer la vie des populations rurales les plus défavorisées du Liban et de lutter contre la désertification, l'exode rural, la pauvreté, et surtout, contre la désespérance. Les femmes, touchées de plein fouet par le veuvage suite aux guerres du Liban, par l'exode rural massif qui les met en position de précarité dans les campagnes, deviennent des actrices majeures des économies rurales. FTL s'est fixé comme objectif de les accompagner en valorisant leur savoir-faire traditionnel et local.

FTL, agit en tant que structure faitière (projet de constitution d'une coopérative) et travaille avec 14 unités de production, majoritairement des coopératives mais aussi quelques entreprises familiales, qui permettent à près de 450 femmes et hommes de travailler. FTL suit pour

cela ses critères de sélection : producteurs individuels ou coopératives, priorité aux coopératives de femmes, petites entreprises familiales de moins de 10 employés situées dans les régions périphériques du Liban, savoir-faire traditionnel et artisanal.

L'association emploie actuellement cinq salariés permanents et s'adjoit le concours régulier de consultants, de coordinateurs/trices de terrain et de bénévoles en fonction de la charge de travail générée par les commandes selon un calendrier saisonnier.

Appui aux coopératives : FTL organise régulièrement des formations techniques (gestion-comptabilité, marketing, normes d'hygiène et manipulation des équipements de mise en bouteille et de conditionnement), sur le commerce équitable (principes, standards et pratiques).